

Forum UNESCO - Université et Patrimoine
(Valencia, Espagne, 2-6 octobre 1996)

Déclaration de Valencia

Les représentants des universités participant au séminaire international de l'UNESCO conscients du rôle qui doit être joué par les universités pour la protection du patrimoine dans son ensemble, en complémentarité avec l'action menée par l'ICROM, l'ICOM, l'ICOMOS, l'IFLA et l'UIA.

Prenant en compte les besoins immenses dans ce domaine et leur responsabilité à participer à la protection, la sauvegarde et la mise en valeur de cet héritage commun,

ont décidé à l'unanimité d'adopter la création d'un réseau international Forum UNESCO Université et Patrimoine, dont la coordination sera assurée par l'UNESCO et le suivi par l'université Polytechnique de Valence (UPV).

Le réseau international dont l'action s'inscrit parfaitement dans le cadre de la mission de l'UNESCO, sera porteur d'une éthique et aura pour vocation :

- D'oeuvrer avec détermination à la responsabilisation des jeunes universitaires ainsi que du grand public, pour une participation active à la protection, la sauvegarde, la mise en valeur et la promotion du patrimoine culturel, domaine privilégié pour la pratique de la citoyenneté;
- D'instaurer et de renforcer la coopération internationale et national entre les universités basées sur l'échange et la solidarité autour du patrimoine.

Objectifs

- Mobiliser à l'échelle nationale et internationale les ressources humaines et techniques des universités afin d'agir de concert avec les populations pour une protection et une mise en valeur du patrimoine;
- Responsabiliser les jeunes en instaurant une coopération entre spécialistes, enseignants et étudiants au niveau local et national en faveur du patrimoine au sein de l'Université et de la société;
- Créer un mouvement de solidarité et d'entraide en tissant des liens entre universités à l'échelle régionale et internationale;
- Renforcer la coopération interuniversitaire par un transfert des connaissances et des échanges de savoir-faire dans le domaine du patrimoine.
- Développer la formation sur le patrimoine;
- Parfaire une formation théorique grâce à des expériences pratiques;
- Promouvoir une compréhension mutuelle entre étudiants et un dialogue multiculturel pour la construction de la paix.

Plan d'action

- Créer des réseaux locaux et internationaux;
- Instaurer au sein de chaque université des noyaux constitués d'étudiants et d'enseignants;
- Établir des liens avec les autres universités;
- Implanter de façon conjointe, les mécanismes d'une coordination efficace;
- Renforcer la coopération entre les responsables du patrimoine et les universités;
- Mettre en place la banque de données du réseau Forum UNESCO - Université et Patrimoine;

- Encourager l'enseignement du droit du patrimoine et de la création de chaires UNESCO du patrimoine;
- Identifier des projets opérationnels concrets;

Prioritaires

- Organiser la coopération répondant aux besoins exprimés par les représentants du Rwanda et du Cameroun dans le cadre du programme "Priorité Afrique" de l'UNESCO;
- Préparer la rencontre prévue pour septembre 1997.

Agenda

15 décembre 1996

Envoi par l'UNESCO d'un projet de charte précisant le cadre dans lequel s'inscrit l'action du réseau Forum UNESCO - Université et Patrimoine.

15 avril 1997

Envoi, par les universités participantes au séminaire, à l'université Polytechnique de Valence, d'une étude d'une quinzaine de pages sur:

- la constitution du noyau d'enseignants et d'étudiants et/ou Chaires UNESCO;
- l'implication des universités du pays dans les projets du patrimoine autour du Forum UNESCO;
- les nouvelles connexions établies avec les universités d'autres pays;
- les projets futurs.

15 mai 1997

Préparation par l'UNESCO du document du projet et qui sera présenté à la session de la (. conférence générale de l'UNESCO d'octobre - novembre 1 997.

Septembre 1997

Organisation d'une réunion Forum UNESCO, au mois de septembre 1997 dont la préparation sera menée par l'université Polytechnique de Valence (UPV). Une information concernant la prochaine réunion sera très largement diffusée par l'UNESCO et les membres du réseau.

Proposition de structure de fonctionnement

Les universités proposent la mise en place de comités scientifiques dans les domaines suivants:

- comité (ou groupe de travail) sur l'information et la mise en place de la banque de données;
- comité sur le patrimoine tangible.
- comité sur le patrimoine intangible
- comité de formation